



# Une société sans pauvreté

## MANIFESTE QUÉBÉCOIS DU 1<sup>ER</sup> MAI DE L'AN 2000

En ce 1<sup>er</sup> mai de l'An 2000, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, nous réaffirmons les valeurs qui nous habitent et nous animent.

Nous sommes les maillons d'une chaîne d'hommes et de femmes qui, depuis des générations, luttent pour la justice sociale. En ce début de millénaire, comme au cours des siècles précédents, notre combat est le même.

Nous réaffirmons la prédominance de l'être humain sur le marché, les affaires et les finances. Nous dénonçons le cynisme d'une « nouvelle économie » aveugle et inégalitaire. Une économie qui concentre dans les mains d'une minorité des richesses jusqu'ici inégalées, mais qui rejette dans l'exclusion des populations entières.

Cette inégalité, que certains veulent ériger en système, écarte d'une vie décente plus de la moitié de l'humanité. Le revenu annuel total de 3 milliards de citoyens et de citoyennes équivaut en effet à la fortune des 225 personnes les plus nanties de la terre.

Le Canada et le Québec, membres du club des pays les plus développés de la planète, tolèrent qu'un cinquième de leur population vive dans la pauvreté. Et, pendant que les profits nets et les dividendes des possédants progressent, les plus démunis s'appauvrissent. Leur revenu réel a chuté de 10% au cours des dix dernières années au Québec.

Chez nous, comme ailleurs au Canada et dans le monde, la pauvreté a un visage. Celui des femmes, qui sont systématiquement plus pauvres que les hommes. Celui des enfants qui sont privés d'avenir en n'ayant pas des chances égales de s'épanouir. Celui des jeunes qui sont échappés par la société qui devait les accueillir et qui sont relégués à l'aide sociale ou à des emplois précaires. Celui des travailleuses et des travailleurs qui voient leurs conditions de travail et leurs chances d'emploi se détériorer et qui vivent un appauvrissement continu. Celui des personnes âgées qui vivent trop souvent isolées et sans le respect qui leur est dû. Celui des minorités visibles qui font quotidiennement l'expérience des préjugés. Celui des autochtones qui font face à des conditions de vie qui en conduisent plusieurs au suicide dont le taux au sein de cette population dépasse de façon dramatique celui observé dans le reste de la société.

La pauvreté n'est pas une fatalité qui s'abat sur nous comme un cataclysme. Ceux qui veulent le faire croire sont soit menteurs, soit amnésiques. Ils oublient que les personnes qui vivent dans la pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir. Ils oublient que la pauvreté est fabriquée par le système économique quand celui-ci fait primer les profits de quelques-uns sur les droits de tous et de toutes.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les pays se sont entendus en 1948 pour déclarer que « tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droits » et pour faire du respect de cette égalité une responsabilité collective. La pauvreté empêche de rendre effectifs ces droits reconnus et indissociables. C'est pourquoi, avec les hommes et les femmes qui, par leur détermination, en ont convaincu les Nations Unies, nous affirmons que l'élimination de la pauvreté est une condition de la réalisation de l'égalité en droits. Il faut en faire une priorité. Nous affirmons également qu'éliminer la pauvreté, c'est possible.

Ainsi, le mouvement syndical est né, a grandi et s'est imposé comme force sociale. Grâce à ses luttes, une part de l'humanité a pu accéder à des conditions de vie décentes et plus égalitaires. Toutefois, l'accès au syndicalisme est de plus en plus difficile à réaliser.

Les grands mouvements sociaux ont peu à peu investi les pouvoirs publics de la responsabilité de faire le partage des richesses, de réduire les iniquités. Le Québec moderne, comme d'autres sociétés occidentales, s'est construit sur ces valeurs d'équité, de solidarité et de justice sociale.

Pendant qu'on luttait pour l'établissement de la démocratie politique, on édifiait peu à peu la démocratie sociale. Ainsi ont été créés des programmes sociaux qui visaient à mettre les différentes couches de la population à l'abri des aléas de l'économie. Du coup, cette dernière était assujettie à des règles nationales inspirées de la notion de bien commun.

C'est cette notion même qui est aujourd'hui menacée par la tendance à l'abdication des États devant les forces du marché. Dans un contexte de libéralisation mondiale, les gouvernements voient en effet leur marge de manœuvre chaque jour rétrécie. Ils se conforment de plus en plus aux volontés des institutions financières internationales. Ils renoncent ainsi à jouer pleinement leur rôle d'arbitre de la vie économique, d'agent de la redistribution des richesses.

Pendant qu'ils préservaient ou rétablaient leurs cotes de crédit internationales, les gouvernements du Québec et du Canada mettaient à mal le système de sécurité sociale qu'ils avaient mis des décennies à construire, et diminuaient la protection des chômeurs, des chômeuses et des personnes assistées sociales. Ils privaient aussi de moyens les systèmes publics de santé et d'éducation.

Des choix politiques et budgétaires ont été faits, à Ottawa comme à Québec, pénalisant lourdement les bénéficiaires des services publics ainsi que ceux qui y travaillent, pénalisant aussi les prestataires de la sécurité du revenu. Nous affirmons que nos gouvernements, en ce début de millénaire, doivent assumer leur responsabilité fondamentale : la défense et la promotion du bien-être de toute la population.

Toutes les actions gouvernementales doivent désormais être mises en œuvre en conformité avec cet engagement fondamental. Nous n'ignorons pas les responsabilités du gouvernement fédéral en cette matière, notamment quant au nécessaire relèvement substantiel et permanent du Transfert social canadien(TCSPS). Mais quant à l'État québécois, pour se conformer à cet engagement, il doit :

S réhabiliter et améliorer tous les programmes de sécurité sociale;

S procéder au refinancement des systèmes publics d'éducation, de santé et de services sociaux et améliorer le régime d'assurance médicaments;

S assurer la sécurité du revenu, rehausser le salaire minimum, construire des logements sociaux;

S procéder à une réforme en profondeur des législations du travail et, en particulier, du Code du travail afin que les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs, tels que les droits d'association, de syndicalisation et de négociation, soient pleinement reconnus et adaptés aux nouvelles réalités économiques et sociales;

S s'opposer lors de la signature d'accord de libre-échange à toute mesure entraînant le nivellement par le bas des conditions de vie et des droits de la population;

S défendre au sein de tous les forums ou lieux d'accords internationaux que l'intégration économique ne doit pas entraîner l'abdication par les États de leur responsabilité de défense du bien public.

### S'engager pour longtemps

Ce 1<sup>er</sup> mai est pour nous l'occasion de réitérer l'urgence de doter le Québec d'un projet social solidaire. Le changement social auquel nous aspirons est porté par le mouvement syndical et par une multitude d'organisations populaires et communautaires.

Au Québec, depuis deux ans, un Collectif, en collaboration avec des milliers de citoyennes et de citoyens, élabore une proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté. Cet exercice de citoyenneté doit conduire à l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'une loi-cadre. Nous appuyons cette démarche du Collectif et demandons à l'Assemblée nationale et à son premier ministre de recevoir et de promouvoir cette proposition.

Pour la deuxième fois de leur histoire, les femmes québécoises sont à l'origine d'une marche contre la pauvreté et la violence. Nous sommes aussi de ce mouvement. La marche mondiale des femmes, temps fort de l'an 2000, contribue avec force et imagination à mondialiser les solidarités contre la pauvreté et la violence.

Tout comme nous nous y engageons nous-mêmes, nous pressons le gouvernement d'**AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SANS PAUVRETÉ**. Parce qu'un signal clair doit être donné, maintenant, ici. Alors donnons-le. Éliminer la pauvreté, c'est possible. Faisons-le et ça se fera.

*Monique Richard*

Monique Richard  
Présidente  
Centrale de l'enseignement  
du Québec (CEQ)

*François Vaudreuil*

François Vaudreuil  
Président  
Centrale des syndicats  
démocratiques (CSD)

*Marc Laviolette*

Marc Laviolette  
Président  
Confédération des  
syndicats nationaux (CSN)

*Henri Massé*

Henri Massé  
Président  
Fédération des travailleurs  
et travailleuses du Québec  
(FTQ)

*Serge Roy*

Serge Roy  
Président général  
Syndicat de la fonction  
publique du Québec  
(SFPQ)

*Vivian Labrie*

Vivian Labrie  
Collectif pour une loi  
sur l'élimination  
de la pauvreté

*Thérèse Hurteau-Farinas*

Thérèse Hurteau-Farinas  
Comité de coordination  
de Solidarité Populaire Québec  
Vice-présidente  
Fédération des femmes  
du Québec (FFQ)

